

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2024

Nombre de Conseillers			
Composant le Conseil :	19	Représenté(es) :	4
En exercice :	19	Excusé(es) :	0
Présents :	15	Non excusé(es) :	0

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE VINGT-SIX MARS A DIX HUIT HEURES, le Conseil Municipal de la Ville des Mathes-La Palmyre s'est assemblé sous la présidence de Madame BASCLE Marie, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 22 mars 2024 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS : M. BASCLE, JP. CARON, S. THIRÉ, D. FRADIN, C. AUGUSTIN, P. SAENZ, C. LEYRAUD, F.X DEGORCE-DUMAS, K. POUILLAT, D. CHEVALIER, L. PICON, A. JOUBERT, M.L FREUND, A. ROSSARD, B. LARGETEAU

ABSENT REPRÉSENTÉ : J.C PILLET à J.P CARON, C. LOCHET à P.SAENZ, P. LE TELLIER à D.FRADIN, K. HARRACCA à C. AUGUSTIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : C. AUGUSTIN

FINANCES

POINT 1	Approbation du Compte Financier Unique 2023 (CFU) Budget principal	Unanimité (étant précisé que Mme Bascle a quitté la salle et n'a pas pris part à l'examen ni au vote de ce point)
POINT 2	Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	Unanimité
POINT 3	Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) au titre de l'année 2024	Unanimité
POINT 4	Subventions de fonctionnement aux associations et personnes de droit privé au titre de l'année 2024	Unanimité (étant précisé que les membres d'une association n'ont pas pris part au vote)
POINT 5	Budget Primitif 2024	Unanimité
POINT 6	Vote du produit et des taux des impositions directes locales au titre de l'année 2024	Unanimité

DOMAINE ET PATRIMOINE

POINT 7	Approbation d'une convention portant sur l'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales urbaines lotissement Val du Maine, commune de Les Mathes	Retirée de l'ordre du jour
----------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------

of 1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

1911

- POINT 8** Construction d'une salle du Conseil Municipal et des mariages
Mandat de maîtrise d'ouvrage confié à la SEMDAS **Unanimité – 1 abstention**
M.L Freund
- POINT 9** Modification de la convention d'occupation privative du domaine communal conclu le 19 septembre 2006 et ses avenants des 1er octobre 2007, 2 décembre 2011 et 16 juin 2017 conclus avec la SARL BRUNO, **Retirée de l'ordre du jour**
- POINT 10** **ADMINISTRATION GENERALE**
Ludothèque municipale **Unanimité**
Modification du règlement intérieur

A/ Questions diverses

Affiché le 28 mars 2023

Le Maire des Mathes – La Palmyre

Marie Bascle



